

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION
CC_2022_035****OBJET :**

COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC

FINANCES

*Cotisations aux
syndicats pour l'année
2022*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 36
Procurations : 14

Nombre de votants : 50**Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 mars 2022, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Yves LEFEBVRE, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Marie CIETERS, procuration à Bernadette SION
Michel DUPONT, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
José ROUCOU, procuration à Paul DHALLEWYN
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Marion DUBOIS, procuration à Benjamin DUMORTIER
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Vincent PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Gilda GRIVON, procuration à Ludovic ROHART
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Michel PIQUET
Coralie SEILLIER, procuration à Franck SARRE
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK

Absents excusés :

Marcel PROCUREUR, Michel MAILLARD

Secrétaire de Séance : Frédéric MINET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 mars 2022

Délibération CC_2022_035

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION -
VOIRIE - BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

FINANCES

Cotisations aux syndicats pour l'année 2022

Le Conseil Communautaire,

Il est proposé de s'acquitter aux syndicats les cotisations au titre de l'année 2022. Pour mémoire, vous trouverez également ci-dessous les cotisations versées en 2021.

	2021	2022
USAN	158 667 €	161 840 €
SIDEN-SIAN	2 004 074,82 €	2 055 039 €
CAUE	1 500 €	1 500 €
SMAPI	221 010 €	243 080 €
SCOT	72 990 €	73 394,25 €
Parc Scarpe Escaut	6 102,80 €	6 124,30 €
SAGE scarpe aval	8 000 €	8 000 €
Syndicat mixte pour la plateforme multimodale de DOURGES	5 839,40 €	11 678 €

La Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public a émis un avis favorable lors de sa séance du 17 mars 2022.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS) :

- ***De s'acquitter des cotisations auprès des syndicats pour l'année 2022 selon les montants ci-dessus énoncés.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOULRY

